



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°7 – 31 mars 2021

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture



BLÉ TENDRE D'HIVER

Stades : majorité des parcelles à épi 1cm (73%), voire quelques-unes à 1 Nœud (23%).

Maladies :

- Piétin-verse à surveiller.
- Pression oïdium faible. A surveiller (conditions sèches).

ORGE D'HIVER

Stades : quelques parcelles à tallage (16%), majorité au stade épi 1cm (71%). Le reste est à 1 Nœud (13%).

Maladies :

- Rhynchosporiose installée sur le réseau, mais sans incidence pour le moment. A surveiller.
- Pression faible pour l'Helminthosporiose et la Rouille naine.

ORGE DE PRINTEMPS

Stade : 1^{ère} feuille étalée majoritairement. RAS pour le moment.

COLZA

Stade : D2-E principalement. Premières parcelles à F1.

Méligèthe : très forte activité.

Ch. de la tige du colza : reprise des captures. Réévaluer le risque.

POIS DE PRINTEMPS

Stade : levée en cours.

→ La Note Abeille [ici](#)

↯ Le réseau **Blé Tendre d'Hiver** compte **52 parcelles** observées cette semaine

↯ Le réseau **Orge d'Hiver** compte **31 parcelles** observées cette semaine

↯ Le réseau **Orge de Printemps** compte **20 parcelles** observées cette semaine.

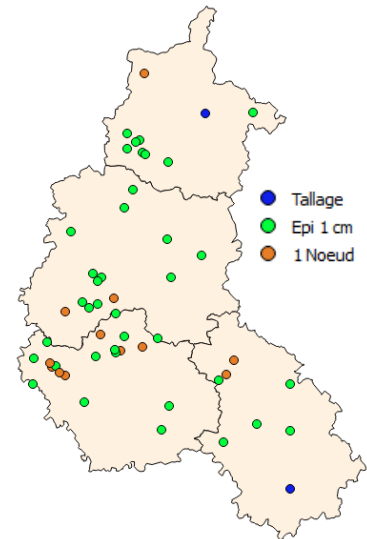
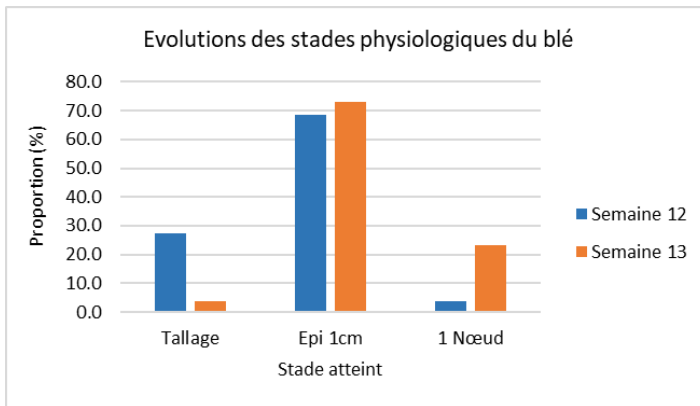
↯ Le réseau **Colza** compte **53 parcelles** observées cette semaine.

↯ Le réseau **Pois** compte **5 parcelles** observées cette semaine.



1 Stade

Sur les 52 parcelles observées cette semaine, seules 2 sont encore au stade tallage (4%). La majorité des blés est au stade épi 1 cm (73%). Certaines parcelles plus en avance dans l'Aube sont à 1 Nœud (23%).



2 Piétin-Verse

Le piétin-verse est une maladie des pieds des céréales pouvant entraîner des pertes de rendement. Il est important d'avoir en tête que **le piétin-verse est une maladie inféodée à la parcelle, qui maintient son inoculum dans les pailles infectées**. Sa présence dépend donc principalement des **attaques les années précédentes (inoculum) et des pratiques culturales (précédent, gestion des résidus, travail du sol)**.

a. Observations

Sur 43 parcelles observées, des symptômes de piétin-verse ont été signalés sur 8 parcelles (19%). Le pourcentage de pieds touchés par la maladie varie entre 2,5% et 30 % (moyenne à 12%).

Du point de vue des modèles, le tableau ci-dessous donne le **risque climatique** du Piétin-Verse (indice TOP) pour la variété CHEVIGNON pour différents contextes (<30 = risque faible ; entre 30 et 45 = risque moyen ; >45 = risque fort).

Station météo	Saulces-Champenoises 0815		Troyes 1002		Fagnières 5176		5262 Cirfontaines en Ornois	
	1/10	30/10	1/10	30/10	1/10	30/10	1/10	30/10
Date de semis	1/10	30/10	1/10	30/10	1/10	30/10	1/10	30/10
Indice TOP	35	37	42	42	42	32	30	29
Score climat	1	1	1	1	1	1	1	-1

L'indice climatique doit ensuite être utilisé dans la grille de risque ci-dessous (cf. Analyse de risque).

b. Seuil indicatif de risque

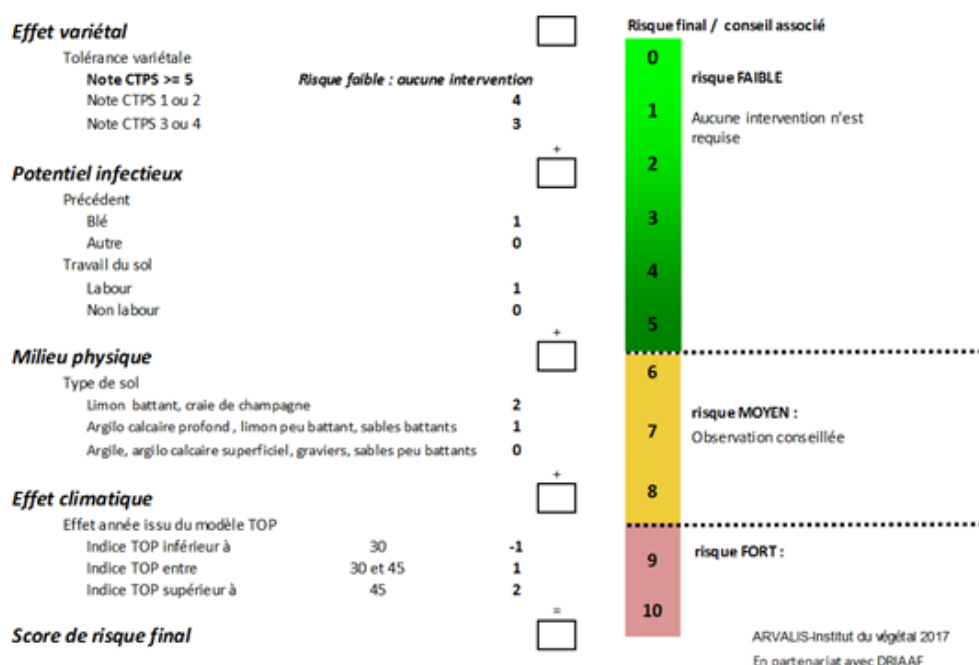
A partir d'épi 1cm / 1 nœud : prélever 20 tiges au champ en diagonale dans la parcelle (10 zones de prélèvement) :

- < 10% de tiges atteintes, la nuisibilité est nulle.
- Entre 10 et 35% de tiges atteintes, la nuisibilité est variable.
- Au-delà de 35% de tiges atteintes, la nuisibilité est certaine.



c. Analyse de risque

Pour le moment, malgré une légère augmentation des remontées, le **risque Piétin-Verse est faible car aucune parcelle ne dépasse le seuil de 35 % de tiges atteintes à ce jour.**

La grille de risque ci-dessous permet de déterminer le risque Piétin-Verse sur vos parcelles en fonction des pratiques culturales et du contexte pédoclimatique. En situation de risque moyen ou fort (note de risque final ≥ 6), il est essentiel de réaliser des observations de cette maladie pour juger de l'état sanitaire du blé.



Priorisez une **observation de votre parcelle la plus à risque**. Si le seuil ne dépasse pas **35% de plantes touchées** sur cette parcelle, alors il est peu probable que les autres parcelles soient touchées.

Maladie du pied	Symptômes	Photos (Arvalis – Chalons)
Piétin-Verse	Gaine/Tige : Brunissement de la gaine progressant vers la tige, formant une unique tache « diffuse » (souvent en dessous du premier nœud) qui ne s'enlève pas lorsqu'on frotte avec un doigt humide. Racines : saines	
Fusariose de la base de tige	Tige : Taches brunes en forme de trait de plume. Nœud : nécrosé, parfois présence de mycélium rose violacé. Racines : partiellement nécrosées	

Rhizoctone

Tige : Plusieurs taches bien délimitées de type « brûlures de cigarette » (contour brun et centre clair/blanc). Peut monter jusqu'au 3^e nœud.
Racines : saines



Remarques : - 3 parcelles sur le réseau signalent de la fusariose de la base de la tige, à hauteur de 1 à 12% de pieds touchés. Néanmoins, la **maladie est peu nuisible** car elle reste cantonnée à la base de la tige.

- Un cas de Rhizoctone est observé sur une parcelle où 50% des pieds sont touchés.

3 Oïdium

a. Observations

Sur les 44 parcelles observées, 6 parcelles présentent des symptômes d'oïdium sur les f3 du moment (entre 10 à 60% de f3 touchées). Des symptômes sont également signalés sur les f2 (une parcelle, 30% de f2 touchées) ou sur les f1 du moment (2 parcelles, 10-20% de f1 touchées).

b. Seuil indicatif de risque

A partir d'épi 1cm sur 20 plantes :

- Variétés sensibles (note < 6) : plus de 20% de l'une des feuilles touchées (f1 ou f2 ou f3) sur plus de 5% de leur surface.
- Variétés moyennement sensibles à peu sensibles (note entre 6 et 8) : plus de 50% de l'une des feuilles touchées (f1 ou f2 ou f3) sur plus de 5% de leur surface.

c. Analyse de risque

La pression oïdium est faible à ce jour. Les pluies jusqu'à la mi-mars n'ont pas été favorables à l'installation de l'oïdium sur les feuilles du blé (la pluie « lave » les feuilles). En revanche, la maladie reste à surveiller dans les prochains jours surtout en cas de maintien des **conditions sèches**. Pour rappel, l'**alternance humidité/périodes ensoleillées** est propice au développement de l'oïdium (comme les parcelles maintenant de l'humidité, les sols de craies...).

A ce jour, une unique parcelle dépasse le seuil de risque (RGT VOLUPTO, variété moyennement sensible, au stade 1 Nœud actuellement) : à surveiller.

4 Autres

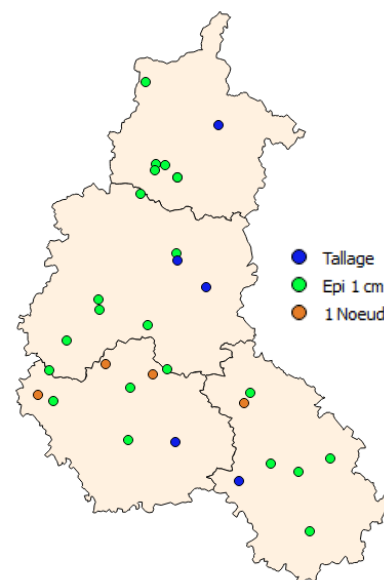
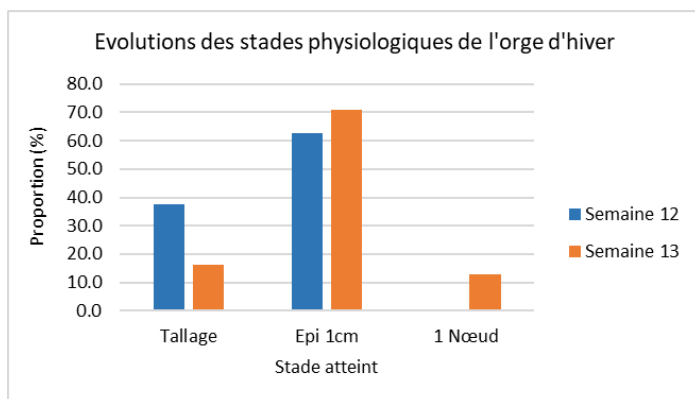
Aucune remontée de rouille jaune pour le moment. **Pression faible à ce jour.**

Même si des symptômes de septoriose sont visibles sur les feuilles, la maladie n'est réellement nuisible qu'à partir du stade 2 Nœud. **La surveillance de la maladie est donc à effectuer dès la semaine prochaine pour les parcelles les plus en avance.**



1 Stade

Sur les 31 parcelles observées cette semaine, la majorité est au stade épi 1cm (71%). Certaines parcelles ont atteint le stade 1 Nœud (13%). 5 parcelles sont encore à tallage (16%), mais l'épi est « décollé » et se situe à 7-8 mm du plateau de tallage.



2 Rhynchosporiose

a. Observations

Cette semaine, 20 des 24 parcelles observées font état de cas de Rhynchosporiose, avec en moyenne 25% des f3 du moment touchées. Des symptômes sont aussi observés sur les f2 (7 parcelles avec 10 à 80 % de f2 contaminées) ou f1 (3 parcelles, 20 à 30% de f1 actuelles touchées).

Rappelons néanmoins que **la Rhynchosporiose est nuisible à partir du stade 1 Nœud.**

b. Seuil indicatif de risque

A partir du stade 1 Nœud, observer les feuilles de 20 plantes :

- Variétés sensibles (note <6) : **plus de 10 % des 3 dernières feuilles atteintes** et plus de 5 jours avec pluies > 1 mm depuis le stade 1 Nœud.
- Variétés tolérantes (note ≥6) : **plus de 10 % des 3 dernières feuilles atteintes** et plus de 7 jours avec pluies > 1 mm depuis le stade 1 Nœud.

c. Analyse de risque

Cette semaine marque le **début de la période de sensibilité de l'orge à la Rhynchosporiose pour les parcelles les plus avancées (stade 1 Nœud)**. A ce jour, la Rhynchosporiose est installée sur de nombreuses parcelles. Cependant, même s'il y a signalement de symptômes sur les feuilles, aucune parcelle ne dépasse le seuil de risque : **la pression actuelle est faible**. La **maladie est à surveiller dans les prochaines semaines** car ce sont les conditions météo durant la montaison (surtout les pluies) qui détermineront l'évolution de la maladie.

3 Autres

De la rouille naine a été signalée dans 4 parcelles (19%), seulement sur les f3 du moment (10-20% de f3 touchées). La **pression est faible** à ce jour car seules les feuilles les plus basses sont touchées.

Des cas d'Helminthosporiose sont remontés dans le réseau. 7 parcelles présentent des symptômes principalement sur les f3 (10 à 50% de f3 touchées).

Ces 2 maladies, comme la Rhynchosporiose, ne sont pas nuisibles avant le stade 1 Nœud. A surveiller les prochaines semaines pour les parcelles concernées.

4 cas de viroses (JNO) ont été signalés cette semaine. Une parcelle signale en plus la présence de la maladie des pieds chétifs, qui a fait quelques dégâts (20%).

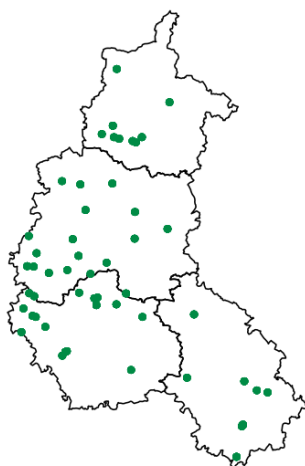


20 parcelles d'orge de printemps ont été observées cette semaine. La grande majorité est au stade 1 feuille (étalée), certaines sont au stade 2 feuilles (étalées). Peu voire pas de dégâts signalés pour le moment sur ces parcelles (oiseux, campagnols, limaces...).

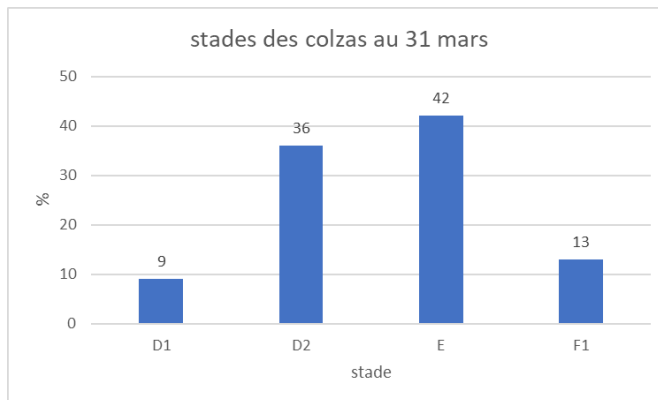


1 Stades du colza

Cette semaine, 53 parcelles ont été observées. La majorité des colzas présentent les boutons floraux dégagés (D2-E). Les parcelles les plus avancées sont au stade F1.



Localisation des parcelles suivies cette semaine



Stades du colza

D1 : Boutons floraux principaux accolés et cachés sous les feuilles.

D2 : Inflorescence principale dégagée.

E : Allongement des pédoncules floraux.

F1 : 50 % des plantes présentent une fleur ouverte.

2 Le méligèthe

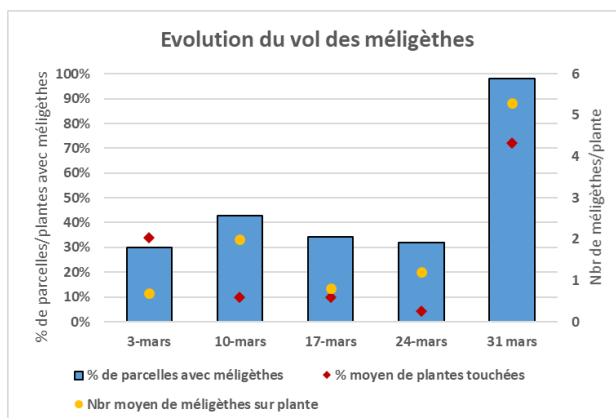
a. Observations

Description dans le [BSV n°4](#).



Méligèthe sur boutons floraux du colza – Terres Inovia

Forte progression de la pression méligèthes avec les conditions estivales : 98 % des parcelles signalent le coléoptère. Le nombre de méligèthes par plante augmente fortement passant de 1,4 à 5,3 méligèthes/plante. Le pourcentage de plantes infestées est élevé : 72%.



b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est variable selon le stade et l'état du colza. La phase de risque s'étend du stade D1 au stade F1.

Seuils d'intervention en fonction de l'état du colza et de son stade		
	Colza au stade D1	Colza au stade E
Colza vigoureux	Pas d'intervention	6 à 9 méligèthes par plante** Région sud : 4 à 6 méligèthes par plante
Colza peu vigoureux	50% de plantes infestées ou 1 méligèthe par plante**	65 à 75% de plantes infestées ou 2 à 3 méligèthes par plante**

**ou conditions peu favorables aux compensations (températures faibles, plantes stressées en eau à floraison, dégâts parasitaires antérieurs...)*

***Les comptages en bordure ou sur les plantes les plus hautes ne sont pas représentatifs de la situation. Il est conseillé de compter sur 5 x 5 plantes consécutives ; puis de calculer une moyenne ou un % par plante à rapprocher des seuils mentionnés dans le tableau. De plus il faut tenir compte des capacités de compensation des cultures.*

c. Analyse de risque

Le risque est élevé et doit être pris en compte sur la grande majorité des parcelles. Seules les parcelles ayant débuté franchement la floraison ne sont plus exposées. Attention les méligèthes sont résistants à certains pyrèthrinoïdes.

3 Charançon de la tige du colza

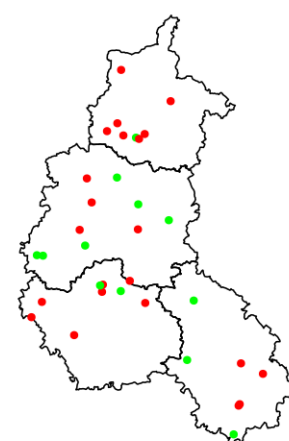
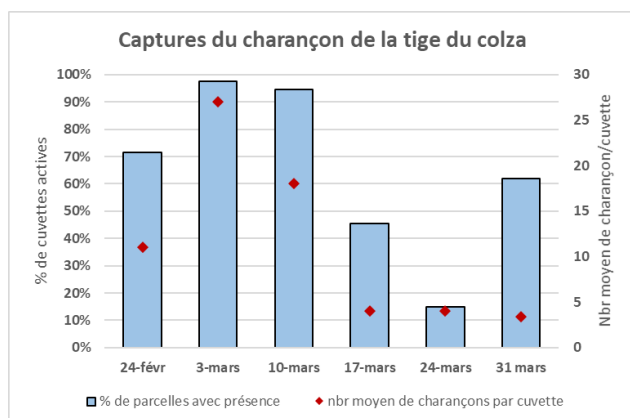
a. Observations

Description dans le [BSV n°2](#).

Regain de captures du charançon de la tige du colza. 22 des 35 pièges relevés signalent sa présence. Le charançon de la tige du chou est également présent.



Ch. de la tige du colza adulte – Terres Inovia



Piege : Nb de charançons tige du colza : ● [0 - 0] ●] 0 - 14]

b. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque pour ce ravageur. Sa simple présence est un facteur de risque. Le risque persiste jusqu'à la fin de la montaison (stade E).

c. Analyse de risque

Réévaluer le risque selon le stade du colza et les captures.

4 Divers

Anticiper le risque sclérotinia

Aucune parcelle n'est arrivée au stade G1 qui marque le début du risque sclérotinia. Mais enregistrer l'apparition du stade F1 permet d'anticiper l'arrivée du stade G1. Si les températures actuelles sont favorables à une avancée rapide des stades, le retour du froid fin de semaine devrait ralentir l'évolution.



1 Stade des cultures

7 parcelles ont été enregistrées dans le réseau à ce jour. 5 ont fait l'objet d'une observation cette semaine. La plus avancée est à une feuille et une parcelle n'est pas levée.

2 Thrips (*Thrips Anqusticeps*)

a. Description

Le thrips est un petit insecte allongé de couleur noir s'attaquant aux pois de printemps. Les thrips piquent la plante et y injectent leur salive toxique entraînant un retard de la plante (plante chétive, naine) et la création de nombreuses ramifications. Les feuilles se gaufrent et se retrouvent couvertes de taches jaunes à brunes. A noter que les précédents blés et lins sont plus favorables à la présence de thrips. Cet insecte est actif dès que la température du sol dépasse les 8°C.



Thrips adulte – Terres Inovia

Comment bien les observer. Utiliser la méthode du sac plastique : prélever une dizaine de plantes entières dans la parcelle au hasard, enlever la terre des racines et mettre les plantes dans le sac qui sera laissé quelques heures au soleil. Compter alors les insectes sur les parois du sac.

b. Période et seuil indicatif de risque

L'observation de ce ravageur doit se faire dès la levée jusqu'au stade 3 feuilles du pois de printemps. Le seuil indicatif de risque est de 1 thrips/plante.

3 Sitones (*Sitona lineatus*)

a. Description

Le sitone est un charançon de 3.5 à 5mm, de couleur gris-brun et présentant des yeux proéminents. Les adultes s'attaquent aux feuilles de pois et de féverole créant des encoches facilement observables. Leur activité débute dès que la température dépasse les 12°C.

La nuisibilité réelle du sitone est liée aux larves issues des pontes au pied de la plante. Ces larves s'attaquent au système racinaire et en particulier aux nodosités, perturbant la nutrition azotée de la plante.



Encoches de sitones sur feuilles de pois (Terres Inovia)

b. Période et seuil indicatif de risque

Afin de prévenir la nuisibilité du sitone, il est recommandé d'observer la présence d'encoches de la levée jusqu'au stade 6 feuilles inclus des cultures. Passé ce stade, les pontes ont été réalisées.

Le seuil indicatif de risque est de 5 à 10 encoches sur les dernières feuilles émises.



LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS LES !

L'arrêté « Abeilles » du 23 novembre 2003 qui règlemente les conditions d'application des insecticides et acaricides est susceptible d'être modifié. Tenez-vous informés de l'évolution de la réglementation avant d'effectuer vos traitements.

1. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
2. Dans les situations proches de la floraison, sur colza, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir** par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
3. Attention, la **mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles**. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
4. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles**. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoides en premier.
5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements.
6. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » sur le site de l'[ITSAP](#) et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) »

Cet encadré a été rédigé en 2012 par un groupe de travail DGAL, APCA, ITSAP-Institut de l'Abeille, et soumise à la relecture du CNE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis Institut du Végétal - ATPPDA – Cérèsia - CETA de l'Aube - CETA de Champagne – CETA Craie Marne Sud – Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - COMPAS - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 – EIMR Marjollet Regis – ETS RITARD – FREDON GE – ITB - LUZEAL - NOVAGRAIN - SCA de Juniville - SCA d'Esternay - SCARA – SEPAC-Compagri - SOUFFLET Agriculture – SUNDESHY – TEREOS – CAPDEA - Terres Inovia – VIVESCIA.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

Coordination et renseignements : Joliane CARABIN joliane.carabin@grandest.chambagri.fr



" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".